Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-265600866-20260921-47_20260921-DE

Ville de
Ploërmel
EHPAD Saint Antoine

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre à 16 heures 05, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à la salle du conseil de l'Hôtel de ville et communautaire de PLOERMEL, sur convocation en date du 15 septembre 2026 qui leur a été adressée par Madame Anita DUVAL, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Ploërmel, par voie dématérialisée conformément à l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Membres présents :
Clémence BARBE, Béatrice BOURDIN, Frédéric BRIEND, Antoine CURTIL, Marie-Annick DREANO, Anita DUVAL, Marie-Andrée JOUBAUD, Christophe LAUNAY, Catherine LECOUSTEY, Anne-Marie MOLAC, Danielle PAPETA, Bruno PELHÂTE, Kristyna ROGER

Membres excusés :
Dorothée DUHAMEL-MURAIL, Régine KEROUEDAN, Evelyne PONDARD, Karine PRUNIER

Nombre de membres :
En exercice : 17
Présents : 12, 13 à partir de la délibération n°43/20260921
Votants : 12, 13 à partir de la délibération n°43/20260921

OBJET : N° 47/20260921 –EHPAD SAINT-ANTOINE – SUBVENTION 2026 – ASSOCIATION LES RAYONS DE SOLEIL DE SAINT ANTOINE

Rapporteur : Anita DUVAL, Vice-présidente

L'association Les Rayons de Soleil de Saint Antoine sollicite, par courrier du 18 septembre 2026, l'attribution d'une subvention destinée à participer au financement de l'achat des cadeaux de Noël des résidents.

La demande est fixée à 520 €, soit 8 € par résident.

- Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés :
  - **D'APPROUVER** le versement de cette subvention.

Pour extrait conforme,
La Vice-présidente du CCAS
Anita DUVAL

Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Ploërmel
Centre Communal d'Action Sociale